

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE REVENUS 2015 COMPLÉMENTAIRE

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Nom	M THOMAS
Prénom	THIBAULT
Adresse	0009 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
	34410 SERIGNAN

1 ı SALAIRES, GAINS DE LEVÉ	E D'OPTIONS					
Gains de levée d'options sur titres	en cas de cession ou	de conversion au po	rteur dans le délai d'ir	ndisponibilité	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Inscrivez les gains sur la ligne correspondo	ant au temps écoulé entre	l'attribution de l'option	et la cession	ENTRE 1 ET 2 ANS	1TV	100
ou la conversion au porteur des titres.				ENTRE 2 ET 3 ANS	1TW	1UW
				ENTRE 3 ET 4 ANS	1TX	1UX
Gains de levée d'options attribuées et gains d'acquisition d'actions grat			sur décision prise au p	lus tard le 7.8.2015	111	101
Gains d'acquisition d'actions gratuit	es attribuées sur déci	sion prise à compte	r du 8.8.2015	1ТZ		
Gains et distributions provenant de soumis à la contribution salariale d	•	arried-interest, décl	arés cases 1AJ ou 1BJ,		1NY	101
Agents d'assurance: salaires exoné	rés antion nour le réaime	o fiscal des salariés			140	1B0
Salariés impatriés: salaires et prime						1EY
Sommes exonérées transférées du						1DN
Salaires des détachés à l'étranger (y N'indiquez pas ces revenus ligne 8TI Salaires Frais réels Joignez la liste détaillée sur p	de la déclaration nº 20	42.	DÉCLARANT 1	du code général des in DÉCLARANT 2 1BC 1BE	1 ^{RE} PERS. À CHARC	GE 2 ^E PERS. À CHARGE 1DC 1DE
Trais reets joignes to liste detaillee sur p	иріег поте		IAE	I I I DE L	TCE	IDE
Pensions			1AH	1BH	1CH	1DH
Pays de provenance des revenus de la revenus de la revenus de la revenus des valeurs en la revenus de la revenus d						
Revenus réputés distribués et reve			re à un régime fiscal n	rivilénié		2G0
Crédit d'impôt « directive épargne » Déficits des années antérieures nor	et autres crédits d'in					2BG
des dimees differences es no.	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	2AA	2AL	2AM	2AN	. 2A0	2AR 106
Impatriés: revenus perçus à l'étran	ger exonérés (50%) .					2DM
SIGNATURE DU OU DES DÉCL	ARANTS					
À	Le					

3 I PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS				
- Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attrib				
• gains taxables à 18 %				3VD
• gains taxables à 30 % • gains taxables à 41 %				3VI
• gains imposables sur option dans la catégorie des salaires déclarant 1		l	déclarant	2 3VK
· gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, sou	mis à la contribut	tion salariale de 10 %	6	3VN
- Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts	de créateur d'er	ntreprise:		
• gains taxables à 19 % • gains taxables à 30 %				3SJ
 Clôture du PEA ou du PEA-PME: avant expiration de la 2^e année: gain taxable à 22,5 % entre la 2^e et la 5^e année: gain taxable à 19 % 				3VM
	PLUS-VALUE 1 3UA 3VA	PLUS-VALUE 2	PLUS-VALUE 3 3V0	PLUS-VALUE 43UP
– Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés: plus-values exonérées (50 %)	3VQ	moins-values	non imputables (50%	⁄o) 3VR
- Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque				3VC
 Plus-values et distributions de sociétés de capital-risque (SCR) des non-résidents 				
• plus-values de cession de droits sociaux Article 244 bis B du CGI				
 plus-values pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'excédent c distributions de SCR pour lesquelles vous demandez le remboursement de l'ex 				
– Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI:				
 plus-values de 2012 ou 2013 dont le report a expiré en 2015 à l'issue du déla autres plus-values dont le report a expiré en 2015 				3SC
• complément de prix perçu en 2015				. 3WE
– Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI				3WH
- Transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration nº 2074-ETD "Exit To. • plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement: montant après abattement pour durée de détention • plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paieme montant après abattement pour durée de détention	3WA		prélèvements sociau	
 Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la 				
4 I REVENUS FONCIERS				
- Loyers courus du 1.1.1998 au 30.9.1998 soumis à la taxe additionnelle au droit	de bail, provenar	nt d'immeubles		
dont la location a cessé ou a été interrompue en 2015.				4TQ
 Amortissement «Robien» ou «Borloo neuf» déduit des revenus fonciers 2015 (Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface Report de la déclaration n 				4BH
C - CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES				
6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES		1	ı	
Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin <i>Nom et adresse des bénéficiaires</i>	Nom	bre 6EV	J Montant	6EU
Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires				
Dépenses réalisées en 2015.Report de dépenses des années antérieures :				6CB
2009 2010 6HJ 6HК	2011 6HL	2012 6HM	2013 6HN	2014 6H0
Sommes à ajouter au revenu imposable				6GH
Déficits globaux des années antérieures non encore déduits :				
2009 2010	2011	2012	2013	2014
6FA 6FB	6FC	6FD	6FE	6FL

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

NVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI PINEL	.th(2041			
Investissements réalisés et achevés en 2015 ou réalisés antérieurement : nyestissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014	si achevés en 2015			
- en métropole avec engagement de location de :	6	anc 70 4	9 an	15 70B
- outre-mer avec engagement de location de :				
		0113 240		
nvestissements réalisés en 2015		205 705	0.25	25.705
- en métropole avec engagement de location de :			9 ar	IS 7QF
oute mei avec engagement de location de		alis 7 qa L		ıs /Ųn
Reports concernant les investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et a	achevés au 31.12.	2014		
- en métropole :				
\cdot avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'im				
· avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'im	pôt de l'année 201	4		7 BI
- outre-mer :				
\cdot avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'im	pôt de l'année 201	4		7CI
\cdot avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'im	pôt de l'année 201	4		7DI
INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI DUFLOT				
Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.8.2014 et achevés en 2015				
Investissements réalisés en 2013 :				
- en métropole				7GH
- outre-mer				7GI
Investissements réalisés du 1.1 au 31.8.2014:				
- en métropole				7EK
				7EL
- outre-mer				/EL
- outre-mer				/ EL
- outre-mer Reports concernant les investissements des années antérieures en métro	pole et outre-mer			
- outre-mer Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013	pole et outre-mer			7 FI
- outre-mer Reports concernant les investissements des années antérieures en métro	pole et outre-mer			
- outre-mer Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014	pole et outre-mer			7 FI
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014	pole et outre-mer			7 FI
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014	pole et outre-mer			7 FI
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014	pole et outre-mer			7FI 7FK
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER	pole et outre-mer	MÉTROPOLE	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT-	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013	pole et outre-mer MÉTROPOLE LOGEMENT BBC	MÉTROPOLE LOGEMENT	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY,	7FI 7FK POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012.	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT-	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012 Investissements réalisés en 2012	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 REPORT DE LOCATIFS: LOI SCELLIER INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 Report de 1/2014 de l'année 2014 Report de 1/2015 de l'année 2014 Report de 1/2014 de l'année 2014 de l'année 2014 Report de 1/2014 de l'année 2014 de l'an	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012 Investissements réalisés en 2012	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistre en 2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JA 7JB egistré au plus tard	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 REPORT DE LOCATIFS: LOI SCELLIER INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre-investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JA 2gistré au plus tard 7JD	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistre en 2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JA 2gistré au plus tard 7JD	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 REPORT DE LOCATIFS: LOI SCELLIER INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre-investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JA 2gistré au plus tard 7JD	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG le 31.12.2011:	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisáis en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre-investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 - investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB egistré au plus tard 7JB	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG le 31.12.2011:	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre-investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 - investissements réalisés en 2011 Investissements réalisés en 2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB egistré au plus tard 7JE 7JE	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG le 31.12.2011: 7JH 7JJ	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JN	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre-investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 - investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 Investissements réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 8 31.12.2011: 7JH 7JJ 7NF 7NG	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JL 7JM 7JN	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre - investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 - investissement réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Investissement réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Investissements réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 8 31.12.2011: 7JH 7JJ 7NF 7NG	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JL 7JM 7JN	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 1e 31.12.2011: 7JH 7JJ 7NF 7NG	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL 7JM 7JN 7NK 7NL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR 7NP 7NQ
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre- investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 - investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 Investissements réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement de réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement de réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement de réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre- investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 1e 31.12.2011: 7JH 7NF 7NG le 31.12.2010: 7NH	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JL 7JM 7JN 7NK 7NL	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR 7NP 7NQ
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 — investissement réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2011 Engagement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011 — investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.3.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2.2011	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 8 31.12.2011: 7JH 7NF 7NG 8 31.12.2010: 7NH 7NI	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JL 7NK 7NK 7NL 7NM 7NN	POLYNÉSIE FRANÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR 7NP 7NQ 7NR 7NS
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 — investissement réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2010 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011 — investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.3.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 — investissements réalisés en 2010	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7NA 7NA 7NB 7NB 7NC 7ND 7ND 7NE	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 8 31.12.2011: 7JH 7NF 7NG 8 31.12.2010: 7NH 7NI	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JL 7NK 7NK 7NL 7NM 7NN	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR 7NP 7NQ 7NR 7NS 7NT
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 Investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 Investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 Engagement de réalisation en 2011 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011 - investissement réalisé du 1.2.2011 au 31.3.2011 - investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 Investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 Investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 Investissements réalisés en 2010 Investissements réalisés en 2010 Investissements en métropole	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7FA 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7JB 7NA 7NA 7NA 7NB 7NC 7ND 7ND 7NE	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 1e 31.12.2011: 7JH 7NG 1e 31.12.2010: 7NH 7NI 7NI 7NI	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JL 7NK 7NK 7NL 7NM 7NN	POLYNÉSIE FRANÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR 7NP 7NQ 7NR 7NS 7NT
Reports concernant les investissements des années antérieures en métro Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2013 Report de 1/9 de la réduction d'impôt de l'année 2014 INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER Investissements achevés en 2015 Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 ou, pour un logement acquis en l'état futur d'achèvement, avec contrat de réservation enregistré en 2012. Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation en 2012 Engagement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2012 au 31.3.2012 — investissement réalisés en 2011 Engagement de réalisation en 2010 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.4.2012 au 31.12.2012 Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enre investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.1.2011 — investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.3.2011 — investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.1.2011 — investissements réalisés en 2010	MÉTROPOLE LOGEMENT BBC OU ASSIMILÉ 7JA 7JB .	MÉTROPOLE LOGEMENT NON-BBC 7FB 7JF 7JG 8e 31.12.2011: 7JH 7JJ 7NF 7NG 1e 31.12.2010: 7NH 7NJ	DOM, SAINT-BARTHÉLEMY, SAINT-MARTIN, SAINT- PIERRE-ET-MIQUELON 7FC 7JK 7JK 7JL 7NK 7NK 7NL 7NM 7NN	POLYNÉSIE FRAN- ÇAISE, NOUVELLE CALÉDONIE, ÎLES WALLIS ET FUTUN 7FD 7JO 7JP 7JQ 7JR 7NP 7NQ 7NR 7NS 7NT

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE) INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER (SUITE) Investissements achevés en 2015 (suite) Investissements réalisés en 2009 - Investissements réalisés en métropole en 2009; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009; Reports concernant les investissements des années antérieures Investissements achevés en 2014: report de 1/9 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon **7**YM - Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, - Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, Investissements achevés en 2014 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 - Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 Investissements achevés en 2013: report de 1/9 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.03.2013 avec promesse d'achat en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon - Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon..... - Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon. - Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM...... Investissements achevés en 2013 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna: report de 1/5 de la réduction d'impôt – Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 - Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 Investissements achevés en 2012: report de 1/9 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon - Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon..... - Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM..... Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna: report de 1/5 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2012 – Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 - Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 Investissements achevés en 2011: report de 1/9 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon - Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon - Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole et dans les DOM-COM..... Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : report de 1/5 de la réduction d'impôt - Investissements réalisés en 2011 – Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)	
INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI SCELLIER (SUITE)	
Reports concernant les investissements des années antérieures (suite)	
Investissements achevés en 2010: report de 1/9 de l'investissement Investissements réalisés en 2010	
en métropoledans les DOM-COM	7HV
	7HX
– dans les DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HZ
Investissements réalisés en 2009 – en métropole en 2009; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009; dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques – dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques	
Investissements réalisés et achevés en 2009 : report de 1/9 de l'investissement - Investissements en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ; dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques - Investissements dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques	
Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé	
- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2014; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2009 7LA 2010 7LB 2011 7LE 2012 7LM 2013 7LN 2013 7LN	10 à 2014. 2014 716
- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2014 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à	2014.
Report du solde de réduction d'impôt de l'année:	2014 7LH
- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2014; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2011 7LF 2012 7LZ 2013 7LX 2013 7LX	2014. 2014 7LI
- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2014; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés Report du solde de réduction d'impôt de l'année	s en 2013 ou 2014. 2014 7LJ
INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD Investissements achevés ou acquis en 2015 Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée	
Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail :	
cochez la case	7 СОСНЕД
Adresse du logement; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement:	
Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement OU date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation.	
Investissements réalisés en 2015	70V
Investissements réalisés en 2014	70U
Investissements réalisés en 2013 Engagement de réalisation de l'investissement en 2013	7]U
Investissements réalisés en 2012 Engagement de réalisation de l'investissement en 2012	71F
Investissements réalisés en 2011 Engagement de réalisation de l'investissement en 2011	7IL
Logement acquis en l'état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010: - investissement réalisé du 1.1.2011 au 31.3.2011	7IN
– investissement réalisé du 1.4.2011 au 31.12.2011.	

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE) INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE: LOI CENSI-BOUVARD (SUITE) **Investissements achevés ou acquis en 2015** (suite) Investissements réalisés en 2010 Promesse d'achat en 2009... Promesse d'achat en 2010 71M Investissements réalisés en 2009 Reports concernant les investissements des années antérieures Investissements achevés en 2014: report de 1/9 de la réduction d'impôt Investissements achevés en 2013: report de 1/9 de la réduction d'impôt - réalisés en 2013. - réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 - réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 – réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 Investissements achevés en 2012: report de 1/9 de la réduction d'impôt – réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7JW - réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 - réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 Investissements achevés en 2011: report de 1/9 de la réduction d'impôt - réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 - réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009. Investissements achevés en 2010: report de 1/9 de l'investissement – réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009. Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé - Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2014; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2014. Report du solde de réduction d'impôt de l'année : 2009 **7IS** 2012 **71Y** ... 2013 **7PA** _____2010 **71U**2011 **7IX** - Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2014; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2014. Report du solde de réduction d'impôt de l'année : ... 2013 **7PB** - Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2014; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2014. - Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2014; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés en 2013 ou 2014. – Investissements réalisés et achevés en 2013 ou 2014

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE) à compter Travaux de restauration immobilière: loi Malraux Dépenses payées en 2015 avant 2011 en 2011 en 2012 de 2013 Opérations engagées: 7RB - dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) Investissements locatifs dans le secteur touristique 2009 Report des dépenses des années antérieures – Acquisition d'un logement neuf – Réhabilitation d'un logement 7**X**O Investissement locatif dans une résidence hôtelière à vocation sociale Report des dépenses de l'année 2010. **Prestations compensatoires** Sommes versées en 2015 Sommes totales décidées par jugement en 2015 ou capital reconstitué. Capital fixé en substitution de rente Report des sommes décidées en 2014..... Intérêts des prêts étudiants contrats conclus entre le 1.9.2005 et le 31.12.2008 - Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal: – Dons versés en 2015 à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen: • organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 529€) · autres organismes d'intérêt général - Report de l'excédent de dons des années antérieures 2010 2011 2013 7XS 7XT 7XU 7XW 7XY Dépenses en faveur de l'aide aux personnes réalisées dans l'habitation principale Équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées Travaux de prévention des risques technologiques et diagnostic préalable Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041 GR Dépenses de travaux et de diagnostic préalable Dépenses de protection du patrimoine naturel 7KC 7KD 7KE Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques. **Investissements forestiers** - Dépenses réalisées en 2015 : Acquisition Assurance..... Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs... Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs....**7UI** Après sinistre - Report des dépenses de travaux des années antérieures : 2012 7TH 2013. **7**TI 2014 Avec adhésion à une organisation de producteurs Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs Intérêts d'emprunt pour reprise de société

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT (SUITE)				
Souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de - Versements 2015:		-		
 souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de dém souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 				7CF
 Report de versements des années antérieures: souscription au capital de PME réalisée avant le 1.1.2012 souscription au capital de petites entreprises en phase d'amorçage, de dém ou d'expansion réalisée à compter du 1.1.2012 	паггаде	7CM	2013 7CN	7CV
– Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global de l'année:			2013 7CY	2014 7DY
Souscription de parts de FCP dans l'innovation Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) Souscription de parts de FIP investis en Corse Souscription de parts de FIP investis outre-mer par des personnes domi Souscription au capital d'entreprises de presse	ciliées outre-me	r		7GQ
8 I DIVERS				
Retenue à la source élus locaux Voir document nº 2041 GI.				8ТН
Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions social Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère et salaire différé d à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux	e l'héritier d'un ex de:	xploitant agricole, im		
- revenus non salariaux				
- allocations de préretraite			7,5 %	6 8SC
- allocations de chômage				
indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travailpensions de retraite et d'invalidité.				
- pensions en capital soumises au prélèvement forfaitaire libératoire				
Personnes non domiciliées en France Revenus de source française et étrangère retenus pour le calcul du taux moyen Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de Fran				
Reprises de réductions ou de crédits d'impôt				8TF
Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus Vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de	e vos revenus mor	ndiaux au titre des al	nnées 2013 ou 2014	8TD COCHEZ
IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE VOTRE PATRIMOINE NET IMPOSABLE AU 1.1.2016 EST SUPÉRIEU	R À 1300000 ŧ	E ET INFÉRIEUR À	∆ 2570000€	
Base nette imposable Valeur brute du patrimoine				2009754 2228092
Versements ouvrant droit à réduction d'impôt - Investissements dans les PME: • investissements directs dans une société: total des versements Détail par PME: N° SIREN	Nº SIREN ☐		montant	
Nº SIREN	inve	stissements par le b	iais de FCPI	. 9NF . 9NA
– Dons à des organismes d'intérêt général établis dans un État européen				9NG
Plafonnement voir notice				
ISF payé à l'étranger				9RS
En cas de concubinage, cochez la case	ée de vos revenus	2015, cochez la cas		

9 XT XU